

Les courses cyclistes où l'on use de dopants sont-elles encore du sport?

Autor(en): **Thomas, Max-Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **64 (1955)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683310>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les courses cyclistes où l'on use de dopants sont-elles encore du sport ?

MAX-MARC THOMAS

Voilà bientôt deux ans, nous avons consacré ici même plusieurs articles au scandale que constitue le « dopage » des coureurs cyclistes*. Notre premier article nous avait valu, entre autres, une lettre d'un médecin qui ne laissait pas de s'étonner de ce que nous avançons et jugeait notre indignation quelque peu hasardeuse. Nous avons pu lui donner, malheureusement, des détails montrant que le mal que nous dénoncions, en même temps d'ailleurs que d'autres journaux, était hélas fort réel. Mais sa lettre nous prouvait à quel point l'opinion publique est mal avertie des véritables conditions dans lesquelles se déroulent trop de ces vastes compétitions prétendument sportives. L'ahurissant tapage publicitaire fait autour de ces courses et de ceux qui y participent, la littérature aussi ridicule qu'abusive qui se déploie à leur endroit et garnit quasi quotidiennement des pages entières de la plupart des journaux, tout cela ne favorise guère la cause d'un sport authentique et sain.

Le « dopage », un mal contagieux

Ce n'est pas notre rôle, ici, de faire le procès de cette littérature, ni celui de l'étrange engouement du public pour ces manifestations infiniment plus commerciales que sportives. Mais c'est notre rôle, pensons-nous, de dénoncer par contre le véritable danger que constituent les pratiques de trop de coureurs de compétitions, qui ne « tiennent » que grâce à un dopage constant, quitte à en payer chèrement le prix un jour ou l'autre. Car leur exemple est contagieux. Trop de leurs jeunes émules sont tentés de le suivre par ignorance et par bêtise, ou par gloriole et pour faire « comme les grands champions ». Trop de soi-disants « soigneurs », soucieux d voir leur « poulain » emporter une victoire dont ils auront eux aussi le bénéfice, doperont celui-ci, parfois même à son insu. Et il ne manque pas de pernicieux imbéciles, parmi les « supporters » de tel ou de tel jeune cycliste, pour glisser à leur « ami », à l'instant du départ, telle poudre ou tel cachet qu'ils lui jureront inoffensif et qui est censé lui permettre de « gagner » sans peine.

Très aimablement, le président de l'Union cycliste suisse nous écrivait, à la suite de notre premier article de 1953, pour nous signaler que les dirigeants du cyclisme suisse réprouvaient formellement ces pratiques « dangereuses et absurdes » et étaient décidé à agir avec toute la sévérité nécessaire tant contre ceux qui encourageraient les coureurs à user de dopants que contre les coureurs eux-mêmes qui « utiliseraient ce déplorable moyen d'obtenir des performances dont ils ne sauraient tirer aucune gloire. » Les Italiens de leur côté, ont pris également des mesures contre le dopage.

En marge d'un « Tour de France »

La chronique du récent « Tour de France » couru cet été a permis, hélas, de constater que le mal du

dopage n'a guère cessé d'exercer ses ravages, sur le terrain international en tous cas. Un hebdomadaire français à grand tirage, « Match », a eu le courage, car il en faut en ce domaine, malheureusement, de publier en pleine page la photographie d'un jeune coureur qui venait de s'effondrer sur la banquette de la route, les yeux révulsés, la bave coulant de la commissure des lèvres, victime d'un dopage excessif, et qui n'a été arraché, littéralement, à la mort que grâce à l'intervention immédiate de médecins. Et combien d'autres participants — sur les 61 coureurs qui ont abandonné victimes de malaises ou d'accidents le « Tour » avant le but (un « déchet » de 47 %, écrit froidement un chroniqueur sportif, sans paraître songer même à tout ce qu'a d'atroce ce mot de « déchet » appliqué à des êtres humains) — ont-ils été eux aussi victimes des « dopants » dont la plupart ont usé? La statistique se garde de nous le dire. Mais parmi les « triomphateurs » eux-mêmes, dans ce 53 % de coureurs qui ont « tenu le coup » jusqu'au bout, combien sont-ils intoxiqués gravement et doivent-ils vraisemblablement, aujourd'hui, subir le contre-coup physique et nerveux des drogues auxquels ils auront eux aussi recouru? La statistique n'en souffle mot non plus. Il serait pourtant intéressant d'avoir des précisions à ce propos.

Non, disons-le carrément, cela n'a plus rien de commun avec le sport. Et c'est faire de mauvais, de pernicieux travail que de laisser aller les choses sous prétexte que « le public aime ça ». Une réaction doit s'amorcer contre un tel état de choses. Nous étions heureux de voir, l'autre semaine, un journal du Valais, « La Patrie valaisanne » poser franchement la question qui s'impose: « ...Est-il permis, pour la gloire de quelques marques et pour satisfaire l'amour-propre et les intérêts des organisateurs, d'abîmer ainsi la jeunesse sportive ? »

Un cheval a-t-il plus de valeur qu'un être humain ?

Une entreprise, qui, comme ajoute notre confrère valaisan, met « quotidiennement en jeu la santé d'une centaine de jeunes sportifs » n'est plus du sport. Elle l'est d'autant moins lorsque s'y ajoute cette terrible hypothèque de l'usage de « dopants », usage contre lequel, pratiquement, rien n'est fait dans le domaine international. Les chevaux qui courent sur les hippodromes sont infiniment mieux protégés que les hommes contre de telles pratiques. La surveillance qu'on vous assure négligemment « impossible » quand il s'agit d'être humains, elle s'exerce impitoyablement autour des chevaux de course et de leurs soigneurs ou de leurs joquets. Le capital « cheval » représente, vraisemblablement, plus que le capital « homme », aux yeux des organisateurs de courses. La peine que l'on prend pour empêcher un cheval d'être abîmé à coup de drogues, l'indifférence avec laquelle on laisse le coureur humain recevoir de quiconque ou de son soigneur les plus dangereux dopants, voilà qui témoigne d'une mentalité qui en dit long, hélas, sur certains milieux prétendus « sportifs »...

* Cf. « La Croix-Rouge suisse », 15 octobre 1953, 1^{er} décembre 1953 et 15 janvier 1954.

« Doping » pharmaceutique et « doping » moral

Une réaction s'impose. L'on voudrait voir les dirigeants du cyclisme de chaque pays défendre à leurs nationaux de participer à des courses où ils n'ont pas la garantie absolue qu'une surveillance et un contrôle permanents interdisent aux coureurs tout dopage et les protègent contre de pseudo « soigneurs » comme contre eux-mêmes. L'on voudrait voir des sanctions immédiates et la mise hors course agir contre tout coureur ayant usé de dopants et contre tout « soigneur » en ayant utilisé pour son équipe. L'on voudrait encore voir la grande presse prendre position carrément dans ce domaine. Mais l'on voudrait voir, d'autre part, cette même presse cesser d'exalter comme elle le fait, à coup d'épithètes ridicules, ceux qui font métier de courir. Car il s'agit ici, à côté du dopage pharmaceutique que nous dénonçons, d'un autre « dopage », que je n'ose dire « moral », tout aussi néfaste.

Ce n'est plus la santé et l'avenir d'une centaine de

jeunes sportifs seulement que ce « dopage »-là met en jeu, mais ceux de toute une génération de jeunes garçons à la tête tourneboulée par tant de louanges absurdes et de lauriers en simili, et donc le rêve unique devient d'appartenir à leur tour à cette « élite » de la pédale et du boyau. Quand on pense que les coureurs suisses rescapés du « Tour de France » de cet été se sont laissé séduire par tous les faux-semblants trop vantés du cyclisme « professionnel » et ont abandonné pour cela d'honnêtes et sûrs métiers, il n'est pas mauvais non plus de souligner que le bénéfice « financier » de leur « campagne d'été » s'élève à quelques centaines à peine de francs. Non, le « cyclisme » ainsi conçu et exalté est en voie de devenir à peu près aussi néfaste, socialement parlant, que le « cinéma » exalté à son égal et auquel rêvent autant de têtes folles. Qu'on revienne à un usage et à une pratique honnêtes du sport, qu'on revienne à un sport vrai, dans l'intérêt même de notre jeunesse et de son avenir. Et dans l'intérêt aussi, d'ailleurs, de ce sport et de ses vrais défenseurs.

VOTRE CROIX-ROUGE

COMITE CENTRAL

M^{me} F. Jordi a été nommée par le Comité central membre de la commission du personnel de la Croix-Rouge suisse.

*

DANS NOS SECTIONS

Prises de sang à Sierre

Deux cent cinquante ouvriers de la Société anonyme pour l'industrie de l'aluminium, à Chippis, ont généreusement offert de leur sang, le 8 juillet, pour le Laboratoire central de la Croix-Rouge suisse. Le docteur von Albertini, président de la Croix-Rouge suisse, avait tenu à être présent à cette magnifique démonstration de l'esprit d'entraide, il précisa pour les donateurs la valeur de leur geste et l'utilisation qui serait faite de leur sang. Les docteurs de Werra et Turini ainsi que le nouveau médecin du centre de transfusion de Sierre, le docteur Guy Audéoud, apportèrent avec les membres du Laboratoire central, les samaritains et samaritaines et la Croix-Rouge de Sierre leur concours à cette opération. Il sied de remercier de tout cœur les généreux donateurs de la grande entreprise de Chippis où, première de nos grandes industries, une prise de sang avait déjà eu lieu en 1953. Il faut signaler aussi les facilités accordées par la direction de la maison, qui garantissait le salaire de ses ouvriers pendant les heures où ils se mettaient au service de la Croix-Rouge. C'est là, de la part de tous, un bel exemple de solidarité et de prévoyance.

Ajoutons qu'en mai dernier la Croix-Rouge de Sierre avait été heureuse de pouvoir remettre à titre gratuit cinq flacons de plasma desséché pour les ouvriers de la fabrique d'aluminium.

*

TRANSFUSION SANGUINE

Prise de sang collective à Rorschach

Deux cent soixante-deux ouvriers et membres du personnel d'une grande fabrique saint-galloise, la « Starrfräsmaschinen S. A. » à Rorschacherberg, ont offert leur sang les 6 et 7 juillet au laboratoire central de transfusion de la Croix-Rouge suisse. Nous avons rapporté plus haut l'autre prise de sang collective qui a eu lieu, le 8 juillet, à Chippis grâce à la généreuse collaboration des ouvriers de la Société de l'aluminium.

*

L'équipe des donneurs au travail

Au cours du mois d'août, l'équipe des donneurs de sang a effectué des prises de sang pour la fabrication de plasma auprès de 16 écoles de recrues et auprès de deux écoles pour la préparation de tests. Trois mille flacons de plasma ont pu être préparés au cours du mois.

*

Le Comité central a approuvé la nomination du Dr Kistler, ce dernier entrera en fonctions le 1^{er} octobre au service de fractionnement de notre Laboratoire central.

*

Une nouvelle commande de 10 000 insignes de donneurs de sang a été faite.

*

Le Comité central a approuvé le crédit pour l'achat de deux centrifugeuses et d'un microthermostat destinés au Laboratoire central.

INFIRMIERES

Le Comité central a nommé le docteur H. Lüdin, de Bâle, membre de la commission de soins aux malades.